

Commission pédagogique nationale des collèges

Le 1^{er} décembre 2007

Étaient présents :

Mmes : Maryse Baudson (Champagne-Ardenne), Aleth Briat (Ile de France), Jacqueline Garin (Grenoble), Anne Gaschy (Alsace), Catherine Housset (Basse Normandie), Fabienne Laude (Nord Pas-de-Calais), Odette Lacuèva (Ile de France), Caroline Leiningier-Frézal (Lyon), Béatrice Louâpre Sapir (Ile de France), Françoise Martin (Franche-Comté), Hélène Papadopoulos (Ile de France), Corinne Talon (Ile de France), Martine Vautrin (Lorraine)

Mrs : Sébastien Ambit (Midi Pyrénées), Guy Brangier ((Poitou-Charentes), Didier Doix (Bourgogne), Philippe Jeangeot (Poitou-Charentes), Christian Laude (Picardie), Eric Till (Ile de France)

Excusé : Alain Puyau (Aquitaine),

1. Les horaires

La commission veut réaffirmer que l'APHG ne se satisfait pas d'un horaire d'Histoire-Géographie réduit à deux heures de la 6^{ème} à la 4^{ème} et d'un horaire d'Education Civique réduit à ½ h en 6^{ème}. Elle souligne la nécessité d'un retour à des horaires décents. Ces amputations sont contradictoires avec la volonté sans cesse répétée de former des citoyens.

L'APHG demande à l'Inspection Générale de fournir un cadrage pour l'adaptation de programmes conçus avec un volume horaire supérieur et désormais mis en œuvre avec un volume réduit.

2. Le nouveau brevet

La commission rappelle son attachement absolu à la présence de l'Histoire, de la Géographie et de l'Education Civique aux épreuves écrites du Diplôme National du Brevet (DNB) avec des épreuves renouvelées.

3. Les nouveaux programmes de Collège

La Commission Pédagogique des Collèges a pris connaissance du contenu des nouveaux programmes en l'état de la réflexion après la rencontre de l'APHG avec Laurent Wirth, Inspecteur Général, qui préside le groupe de travail.

De larges échanges ont permis de dégager des remarques générales faisant l'unanimité.

➤ **Premier point :** la Commission défend le maintien de programmes séparés dans les trois disciplines gardant chacune un horaire spécifique.

➤ **Deuxième point :** Des finalités claires et fortes sont à dégager pour servir de fils conducteurs aux programmes.

➤ **Troisième point :** Les nouveaux programmes doivent donner une large place à l'acquisition de repères et de notions évalués à l'examen du DNB et comptant pour une part non négligeable.

➤ **Quatrième point :** La Commission souhaite que les nouveaux programmes maintiennent et renforcent des convergences avec des autres disciplines comme le Français, les langues ou les SVT.

➤ **Cinquième point :** Un équilibre est demandé entre l'utilisation des ressources numériques et l'étude de textes qui est une démarche fondamentale de nos disciplines. Nous rappelons qu'elles contribuent aussi à la maîtrise de la langue française.

➤ **Sixième point :** Consciente de la nécessité de faire des choix dans les programmes, l'APHG se prononce pour l'étude de temps forts ou de thèmes approfondis, mais refuse une démarche se réduisant à un survol. De plus, les facteurs explicatifs doivent être mis en valeur dans la logique des nouveaux programmes.

De même, l'étude des idées et des idéologies politiques ainsi que la place de l'histoire sociale doivent être renforcées.

Enfin la Commission est résolument pour le maintien d'une histoire nationale suffisamment enseignée.

➤ **Septième point :** la Commission est opposée à une détermination du volume horaire alloué à chaque partie du programme en pourcentage et se prononce pour le maintien d'une expression des volumes en heures.

Puis, des remarques sur les contenus des programmes ont été précisées. Elles ont aussi fait l'objet de l'expression unanime de la Commission :

Pour le programme d'Histoire de 6^{ème}, la Commission adhère à l'architecture donnée et notamment à l'étude des trois religions monothéistes.

En 5^{ème}, le programme d'Histoire présenté est bien trop lourd et ne pourra pas être mené à son terme par l'enseignant.

Pour le programme de 3^{ème}, la Commission est attachée à son libellé clair et précis, respectant la chronologie avec une étude maintenue sur l'URSS et sur l'Allemagne de la

démocratie au nazisme dans le cadre de la partie intitulée « Le Poids des Grands Conflits 1914-1945 ».

La lecture du programme de Géographie laisse comme impression première le fait que soient privilégiées les notions de production et d'échange. Ceci nous semble réducteur.

De plus, une thématique sur le développement durable de la 6^{ème} à la 3^{ème} doit être incorporée.

La Commission n'est pas opposée à des entrées

thématiques, mais elle demande un croisement avec un cadre spatial bien défini pour les programmes de Géographie de la 6^{ème} à la 4^{ème}.

Concernant le programme d'Education Civique, l'éducation aux médias doit être introduite dans une logique d'éducation à la démocratie.

***Béatrice LOUAPRE-SAPIR,
Coordinatrice de la Commission
pédagogique des Collèges***